

URBANISME : Le langage des fleurs...

L'expression est bien connue : « Le langage des chiffres à ceci de commun au langage des fleurs c'est qu'on peut lui faire dire ce que l'on veut ! » Comme nous vous l'annoncions dans le dernier « post » FaceBook sur la page de la Ville, nous constatons malheureusement que la **ligne éditoriale du « Brignais Magazine »** évolue de numéro en numéro d'une communication de la commune vers la communication de la majorité. « Parlons vrai » rubrique devenue récurrente est un rappel direct du nom de la liste politique du Maire. Nous le déplorons fortement tant ce magazine devrait rester un rendez-vous pour les brignairots souhaitant **une information neutre et factuelle**.

Faussement factuel, on retrouve notamment le très volumineux article sur l'urbanisme à Brignais. On y lit une série de chiffres dont la finalité est de mesurer mathématiquement l'évolution du logement dans notre ville. Ainsi, la majorité tente de démontrer que depuis son arrivée en 2020 elle aurait lutté activement contre « l'explosion » des logements et de la population. Mais comme chacun peut objectivement constater qu'il n'y a pas à proprement parler « d'explosion de la population », cette approche apparaît surtout polémique et électoraliste.

La vérité des chiffres donc, mais de quoi parle-t-on ? Permis de construire, études, livraison de logements. Ces étapes d'un projet d'aménagement s'étendent parfois sur plusieurs années ! La population de notre commune évolue, avec, notamment, un phénomène sociétal de **décohabitation** : en effet, un logement qui accueillait il y a encore quelques années trois personnes en accueille aujourd'hui à peine deux. Ainsi, comparaison n'est pas raison et les situations montrées comme linéaires ne le sont pas.

Le Maire oublie donc, derrière les chiffres, plusieurs évolutions marquantes de notre territoire lors des dernières années :

La Loi ALUR de 2014 a déconstruit les règles d'urbanisme en supprimant les Coefficients d'Occupation des Sols (COS). Concrètement, il devenait possible de construire sur le terrain d'une maison deux, trois ou quatre constructions nouvelles ou de raser deux maisons pour édifier un immeuble. Ce changement brutal et ses conséquences ont poussé la majorité de l'époque à mettre le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** en révision afin de répondre à ces nouvelles contraintes ; **un travail long et minutieux pour limiter les effets de cette Loi ALUR**. Les principaux élus de la majorité actuelle avaient à l'époque voté CONTRE... Pourquoi ? Ce PLU ne doit finalement pas être si mauvais puisqu'en 3 ans de mandat, il n'a pas été réellement modifié !

Le quartier des Pérouses, ensemble construit dans les années 70 et très peu rénové, a bénéficié d'une **Opération de Rénovation Urbaine** : rénovation d'une partie de l'existant, construction de nouveaux logements apportant une mixité sociale réussie. Le quartier a vu le nombre de logements augmenter, certes, mais il bénéficie d'un cadre de vie bien supérieur, plus agréable, adapté aux besoins d'aujourd'hui et de plusieurs voies et équipements publics.

Enfin le quartier de la gare, a été réaménagé intégralement sous la direction de l'OPAC du Rhône à la suite de la construction de son siège sur ce site. Son Président (qui est aussi Président du Département) a souhaité ce quartier qui « préoccupe » tellement la majorité actuelle... au point d'accompagner l'aménageur pour mettre en œuvre un programme de

logements complémentaires. Visiblement, l'aménagement prévu n'est donc aujourd'hui plus un problème. On a même pu voir en 2021, l'adjointe à l'urbanisme faire campagne en binôme avec le même Président aux élections départementales sur le canton de Brignais.

Dans le dernier magazine municipal, une série de chiffres tente de montrer « l'action » de cette majorité dans la gestion des constructions à Brignais. Il suffit de circuler pour voir qu'il n'en est rien et que les programmes qui « poussent » ont, pour leur très grande majorité, été accordés après 2020 !

Avons-nous un ralentissement ? **La crise de l'immobilier qui touche notre pays** a sans doute plus d'effet que l'action municipale. Il y a quelques mois, nous avons demandé au Maire de nous fournir la liste des programmes refusés. Nous attendons malheureusement toujours la réponse. Quel manque de transparence !

Dernière surprise, l'arrivée du **PLH3 (Plan Local de l'Habitat)** qui donne les **objectifs incontournables** de l'Etat pour notre territoire dans les prochaines années. Clairement, l'Etat souhaite une croissance dynamique des logements... Plus de 100 logements par an devront être livrés. On s'attendait à une réticence du Maire face à ce chiffre, face à la densification demandée... Il n'en est rien : le vote des élus majoritaires a été unanime pour ce PLH lors du Conseil Municipal du 14 février dernier...

Soyons clairs, personne ne souhaite que Brignais subisse sur l'ensemble de son territoire et principalement dans son centre-ville historique les aménagements urbains que l'on déplore dans de nombreuses communes. A Brignais, les élus gardent aujourd'hui encore la main sur le devenir et l'action de l'équipe précédente n'y est sans doute pas pour rien.

Laurence BEUGRAS, Lionel BRUNEL, Sylvie GUINET, Solange VENDITTELLI et Isabelle WEULERSSE



Encore une nouvelle grue vers le Gare !